



## Rapport d'activités saison 2013

### Commission Régionale Médicale et de Prévention Nord - Pas de Calais

*Présenté par Etienne COOCQUEL (président)*

La commission médicale c'est d'abord la délivrance des certificats d'aptitude à la pratique des sports sous-marins, des conseils et des informations sur le secourisme.

Cette année Il n'y a pas eu de formation spécifique, par contre le Dr Patrick le Carlier nous a présenté un exposé sur les pathologies ORL .

Au cours de l'année, nous avons pu visiter le nouveau caisson hyperbare de Lille, avec la présentation de son mode de fonctionnement.

La commission a participé à la réunion nationale à l'hôpital Cochin en décembre

Les thèmes qui y ont été développés sont

- La formation des médecins fédéraux,
- La mise en place d'un listing des médecins fédéraux et l'automatisme de leur radiation
- le Manuel du Médecin Fédéral
- Site de la CMPN

Quelques rappels de prudence : on ne plonge pas à Barges ou en mer du Nord comme aux Maldives

Soyez donc prudents, respectez les conduites à tenir et surtout en cas de problème ne cachez pas les courbes de vos ordinateurs.

Bonnes bulles à tous.



## Rapport activités saison sportive 2013

### Commission Régionale de Tir sur Cible Nord - Pas de Calais

*Présenté par Michel Renard (Président Adjoint)*

Le 11 janvier 2013, Michel DEHAENE représente la région et la discipline au salon de la plongée, porte de Versailles à Paris.

Le dimanche 20 janvier 2013, le championnat départemental 1, à SOLESME, doit être annulé à cause des conditions météorologiques. La neige était trop abondante.

Le dimanche 3 février 2013, Apnéaquatir de DUNKERQUE nous accueille pour le championnat régional, manche 1. Deux clubs se sont joints au club organisateur, SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE et HARNES.

Le dimanche 10 février 2013 c'est à DOUAI que les clubs de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE et HARNES se confrontent.

Le 15 février 2013, visite à l'AVAN à VILLEUVE D'ASCQ pour une séance de baptêmes enfants.

Le dimanche 17 février 2013 la compétition reportée de SOLESME est de nouveau annulée, pour non disposition de la piscine.

Les 16 et 17 mars 2013 la commission se réunit lors de l'assemblée générale régionale à Douai.

Les 6 et 7 avril, participation aux travaux de la commission nationale à l'occasion de l'assemblée générale de la fédération, à CHARTRES.

Le 17 avril 2013, des baptêmes enfants et adultes sont proposés au club de SAINT-AMAND. Cette séance se déroule à SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE pour des raisons logistiques.

Le 28 avril 2013, c'est au tour de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE d'organiser la dernière manche du championnat régional.  
Le 2 mai 2013, séance de baptêmes adultes à la piscine de HERLIES.

Les 18 et 19 mai 2013, deux compétiteurs sélectionnés, François VERHOEVEN de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE et Christophe LANNOY de HARNES, accompagnés de deux juges, font le déplacement à MONTLUCON, pour participer au championnat de France. Christophe LANNOY (HARNES) monte sur la troisième marche du podium dans l'épreuve de précision.

Les 8 et 9 juin 2013, déplacement au championnat de France Jeunes, jumelé avec la coupe de France à MACON. Vincenzo POLLET de HARNES monte sur la première marche du podium, en catégorie cadets.

Le 14 septembre 2013, Michel RENARD représente la commission régionale à la réunion de la commission nationale à ORLEANS.

Le 6 octobre 2013, présence à la fête de l'eau organisée par le comité régional. Les conditions ne nous permettent pas de démonstration ni de baptême. Une vidéo d'initiation est visionnée avec intérêt par les nombreux visiteurs.

Le 17 novembre 2013, le club de HARNES ouvre la saison 2013-2014, en organisant la première manche du championnat régional.

Le 15 décembre 2013 est consacré à la formation RIFA, organisée à DUNKERQUE, par Apnéaquatir. Cette journée mixte, Apnée et Tir, permet de certifier 27 RIFA-Apnée et 8 RIFA-Tir, grâce aux compétences des formateurs.



## Rapport saison sportive 2013

### Commission Régionale de Nage en eau vive Nord - Pas de Calais

Présenté par MOMPETIT Patrick (président)

Bonjour à tous,

Cette année encore, l'initiation et la promotion de la NEV furent les principales activités de la commission.

Bien-sûr, les clubs sont orientés principalement vers la plongée, alors il est difficile de faire dévier les plongeurs de leur passe-temps favori.

Cependant plusieurs clubs ont participé à cette activité « fatigante », qu'est la nage en eau vive.

Ils se sont déplacés pour s'initier au flotteur :

- En baie de Somme, au Hourdel, pour nager avec les phoques
- A St Laurent Blangy, pour connaître les premiers gros mouvements d'eau d'un presque torrent
- Toujours à St Laurent, pour la fête de la base
- Dans le Morvan, Christophe de Béthune, s'est essayé sur le torrent du Chalaux
- A la carrière de Dours, pour la journée de Jeunes
- A la carrière de Wattissart, pour la fête régionale de l'eau
- Le téléthon à Béthune, pour le plaisir de beaucoup d'enfants
- Et toutes les sorties au Lac de Roeux, pour l'entraînement de fond, les mardis soir au cours de l'été.

J'ai continué mes initiations en piscine, les enfants y découvrent le matériel et le maniement de ces drôles de « bateaux », et la partie d'hydro-polo en fin de séance les ravit intensément. Au cours de ces séances en piscine, les « grands » s'y mettent aussi, et lorsque l'on voit la hargne qu'ils développent pour marquer des buts, c'est impressionnant.

Notre activité surprend la plupart des participants par la part très sportive mais néanmoins très ludique de la nage avec flotteurs.

Cette année, j'ai innové : j'ai fait des initiations pour des enfants non licenciés,

- Une pour une classe de CM2, de l'école de Verquin
- Deux pour des groupes de centre aéré, dans la piscine de la base d'Olhain.

Ce fut trois expériences très intéressantes.

Pour la formation, Nathalie LEFEBVRE, du club de Berck, s'est formée à l'ANTEOR, passage obligé pour le MEF1 dans le futur très proche. Elle a repris cette année aussi la compétition, à suivre !

Je tiens à remercier Véronique et Alain MARC, mais aussi Jacqueline DEPARIS, Myriam FURNE et Christophe LEVEL pour leur aide au cours des nombreuses sorties.

Je tiens à signaler que j'organise, durant la saison, des sorties NEV, à St Laurent, à Cayeux pour les phoques, et autres ; vous pouvez participer en vous inscrivant d'avance, selon le matériel disponible.

Des clubs ont déjà pris rendez-vous pour les initiations en piscine.

Le calendrier des activités sera bientôt sur le site.

Cette année 2014, sera toujours dans cette continuité de la promotion et de l'initiation, ceci pour le plaisir des tous, et de leur encadrement.

Je réitère aussi mes remerciements au Président, et aux membres du comité, pour leur soutien pour cette toute petite commission, qui s'est concrétisé par l'achat de gilets XXL, afin que je puisse équiper les plongeurs « baraqués », et bien développés, des clubs.

Merci à tous, et à bientôt.



## Rapport saison sportive 2013

### Commission Régionale de Nage avec Palmes Nord - Pas de Calais

*Présenté par Clément NORMANI*

#### ***Le championnat régional de Dunkerque le 7 avril 2013***

Le championnat régional de Dunkerque a rassemblé 70 nageurs pour 4 clubs :

- Plongée Club de Douai
- Section d'Activités Subaquatiques de Cambrai
- Sports Nautiques 4C
- Union sportive de Saint André
- Et un nageur du club de Bordeaux Palmes Aventures.

Très bons résultats pour le Plongée Club de Douai qui se gratifie d'une bonne centaine de médailles.

23 médailles pour le club de Le Cateau : 4 médailles pour le club de Cambrai : et 3 médailles pour Le Club de St André :

Je remercie aussi Monsieur Delebarre, Maire de Dunkerque, ainsi que les services sportifs qui mettent depuis plusieurs années maintenant la piscine Paul Assemann à notre disposition pour ce Championnat régional piscine de Nage avec Palmes.

#### ***Championnat et Critériums de France - Nogent sur Marne 02 au 05 mai 2013***

A ces championnats participait une sélection de

**8 nageurs 7 pour le PC Douai :**

Catégorie Benjamine :

**Floriane FABBIO, Juliette MATON**

**Marie MOU, Léa REMY**

Catégorie Minime :

**Pauline LETENEUR**

**Valentine MOCHE et Etienne PLAGNIEUX**

Et, après une première année de fonctionnement de la section Nage avec Palmes et du sérieux des entraînements du Sport Nautique de la Communauté de Communes de Caudry-Le Cateau, en catégorie Minime, participait lui aussi à ces Critériums.

Bons résultats pour leur participation à ces critères

#### **Au Championnat de France Juniors :**

*Médaille de Bronze aux 800 Immersion pour Julien GUILBAUT*

#### **Championnat Inter Comités 16 juin 2013 Le Cateau**

**9 clubs présents :**

**Ile de France Picardie : 3**

**Est : 2**

**Nord Pas de Calais : 4**

**Pour un total de 82 nageurs.**

Compétition Inter-régions au Cateau Cambrésis :

Sur 48 podiums possibles les jeunes du PC Douai étaient présents 35 fois.

3 fois pour le Club de Cambrai

3 fois pour le Club de Le Cateau

1 fois pour le Club de Saint André.

Merci à Marie Noëlle et Samuel Gorez, ainsi qu'à Pierre Yves Grimbert pour la bonne organisation de cette compétition.

### ***Le championnat de France des Maîtres le 22 juin aux Sables d'Olonne***

Organisé aux Sables d'Olonne, à la fin du mois de Juin, réunissant les clubs de Douai et de Cambrai a vu son protocole annulé, tant les conditions climatiques étaient désastreuses. (*Creux de 2m, houle, bouée arrachée*)

### ***Stage de détection interrégional de Nage avec Palmes - PROVINS 31 octobre au 3 novembre 2013***

Le stage a été organisé par la commission régionale IDFP.

Il se déroule à Provins (Seine-et-Marne) du jeudi 31 octobre au dimanche 3 novembre 2013.

8 nageurs de notre région, encadrés par Bernard NORMANI y participaient. : 7 du PC Douai et 1 de Le Cateau

### ***Formations***

Aucune réponse positive à la formation NAP cette année.

En ce qui concerne les juges, à ce jour notre région possède :

4 juges fédéraux 2ème degré.

11 juges fédéraux 1er degré.

12 juges chronométreurs.

Il est à noter que certains juges 1er, 2ème degré & chronométreurs ne s'intègrent absolument pas dans le collège des juges et ne participent pas aux compétitions.

Je tiens à remercier Patrick SASTRE juge international pour avoir officié lors de ses déplacements Outre Quiévrain, Ainsi que les parents qui se portent volontaires lors des compétitions

### ***Quelques chiffres :***

Une moyenne de 50 nageurs à chaque compétition.

Le Plongée Club de Douai, meilleur club régional et 5ème club français au classement national des clubs, avec aussi une 38<sup>ème</sup> place pour le SN4C sur 131 clubs classés.

Les nageurs du PC Douai ont réussi à gagner tous les titres départementaux et régionaux 2013.

Un club qui se porte bien au niveau des résultats est le club Sports Nautiques du Caudrésis Catésis.

Il est vrai aussi que sa présidente Marie Noëlle Gorrez, ainsi que son équipe, sont très impliquées dans la Nage avec Palmes

La météo a énormément perturbé les compétitions cette saison, annulation de 2 compétitions piscine déplacement impossible, neige et problèmes techniques.

D'autre part aucune compétition en milieu naturel n'a pu s'organiser à cause de l'eau trop froide, donc aucun entraînement pour participer aux compétitions nationales.

**BRAVO DONC A TOUS**



## Rapport activités saison 2013

### Commission Régionale de Biologie et environnement subaquatique

#### Nord - Pas de Calais

*Présenté par Mathieu LICHOSZIEK (Président)*

Les faits marquants :

La fin de l'année 2013 a été marquée par l'incontournable RV de tous les amateurs d'images sous-marines et des bio de la région la conférence à Ronchin. L'auditorium affichait quasi complet pour la manifestation organisée par la commission environnement et biologie, en étroite collaboration avec la commission audiovisuelle. Le programme fut chargé, et Vincent MARAN, notre animateur de soirée, a eu la difficile mission d'assurer les transitions, entre projection de film réalisé sur un stage bio, sélection de photos régionales, et surtout une conférence de Pierre NOEL, du Muséum National d'Histoire Naturelle. Les 140 personnes présentes ont ainsi pu découvrir "la vie intime des crustacés", dont les moeurs nous sont parfois bien peu familières...

Que s'est-il passé de puis l'AG de mars 2013 et l'élection d'un nouveau bureau

Tout d'abord du point de vue des formations :

#### Les formations des plongeurs :

Des formations PB1 sont organisées (dont 1 CDEBS 62) à Lille, Dunkerque, Berck, Douai et Harnes

Des formations PB2 à Dunkerque et Lille

#### La formation des cadres :

Formateurs Bio Niveau 1 - FB1 (ex-initiateur bio) 14 candidats

Formateurs Bio Niveau 2 - FB2 (ex MF1 bio) 2 candidats

Formateurs Bio Niveau 3 (ex MF2 bio) 1+1 candidats

Pour valider ces différents niveaux il est nécessaire d'organiser des plongées :

La commission régionale a pu proposer des sorties sous différentes formes et différents thèmes

#### Les sorties :

Eau douce : Une journée au lac bleu

En milieu marin : des stages en région par weekend



2 WE ont eu lieu à Dunkerque

1 WE a été organisé à Wimereux

2 Stages en Zélande au cours de week-end en mai et septembre

Stage de 3 jours à St Cast le Guildo pendant le week-end de la pentecôte

Et des Marées à pied

Hors région : un Stage d'été à Antibes d'une semaine qui a permis la formation de cadres (FB1-2-3) au programme :

- 12 plongées
- Présentation de BioOBS
- 30 espèces de nudibranches

La commission a participé également à des suivis scientifiques notamment sur 2 plans d'eau : carrière de Cantin et lac bleu à Roeux

Et une « Exploration » du lac du héron sur demande de la mairie....

Des cadres de la commission sont intervenus en milieu scolaire (2 classes)

Et ont organisé une rencontre avec les MF2 pour expliquer les nouveaux modules bio désormais intégré aux cursus techniques.

Participation important à la fête de l'eau avec un stand permettant aux adultes de s'initier à la biologie sous-marine et un stand Jeunes et enfants avec des observations à la loupe binoculaire en autre

Intervention de Sea Sheperd

Des nouveaux outils ont été mis en place :

Depuis quelques mois maintenant une liste de diffusion permet s'informer très rapidement les adhérents. Elle compte déjà : 180 inscrits à ce jour

<http://listebiosub5962.biosub-5962.fr/>

Un site est en reconstruction on peut y trouver

- les inventaires des sites
- Des astuces photo/Bio
- et devrait bientôt permettre la mise à disposition de topos pour les formateurs au travers une plateforme de téléchargements.

Quelques chiffres clés :

En 2013 la région Nord Pas de Calais comptait 5015 licenciés

Les Activités de la CREBS représentent :

- 533 journées stagiaires (soit 3200 heures cumulées)
- 125 participants aux différents stages et formations (2,5%)
- 90 ont plongé au moins une fois avec nous (1,8%)
- 180 inscrits à la liste de diffusion (3,6%)

Depuis Septembre il y a une forte demande sur les formations :

- Des formations théoriques ont démarrées pour les PB1 à Lille, Valenciennes, Dunkerque et Béthune (A venir : formation prévue à Hénin Beaumont)
- Des formations théoriques PB2 démarrées à Boulogne (avec la CDEBS62) et Dunkerque (prévue également à Lille ou autre)

Des conférences « grand public » sont également prévues à Harnes en avril, Dunkerque et Ronchin en fin d'année

Pour les sorties même rythme que l'an dernier avec la mise en place prochainement d'un calendrier sur le site de la commission

- Wimereux, Boulogne
- St Malo fin août (CDEBS62)
- Dunkerque en juin
- Stage d'été à Banyuls
- Zélande en mai et septembre
- Roeux en avril
- Saint Cast à la Pentecôte (juin)
- Estran

Au rayon des nouveautés :

- Un séminaire « cadres » sera organisé en octobre à Dunkerque.
- L'objectif : mieux se connaître, harmoniser les formations, monter en compétences.
- 
- Un stage à Roeux le 12 avril : ouvert grand public, avec la participation d'EDEN 62, et conférence de Jean-Pierre Corolla auteur du livre « Le carnet du plongeur la vie en eau douce » le soir à Harnes.
- 
- La mise en place de plongées de validation tout au long de la saison sur différents sites (consulter régulièrement le site)

Un Suivi complémentaire sur le lac Bleu (avec le soutien du CPSMA)

Rendez-vous donc le 12 avril prochain à Roeux



## Rapport saison sportive 2013

### Commission Régionale d'apnée Nord - Pas de Calais

*Présenté par Benoit Paul (président Adjoint)*

M le Président du COREG

MM les Présidentes et Présidents des clubs de la région,

Comme vous l'avez compris, des raisons professionnelles m'ont conduit à quitter la région, et m'amènent à ne pas souhaiter poursuivre le mandat que vous m'avez confié, il y a un an.

Pour autant, l'équipe constituée demeure en place et poursuivra le plan d'action engagé.

C'est pourquoi, je vous invite à renouveler votre confiance envers la CRA, et élire comme Président, BENOIT Paul, ainsi que Benjamin BAR, en tant que vice-président.

Dans cette attente, les quelques pages suivantes, vous permettront de mieux appréhender ce qui a déjà été fait en un temps pourtant relativement court.

Seule une équipe soudée et motivée comme elle a su le démontrer en cette première année de mandat a pu répondre aux attentes de plus en plus nombreuses.

Il nous a fallu repartir du début pour relancer les activités apnée au sein de la région.

Nous nous sommes donc attachés à proposer aux Présidents de club un projet, aujourd'hui en ligne sur le site du COREG, qui retrace nos ambitions pour la mandature.

Mais comme tout cela n'est rien sans l'adhésion de tous, nous nous sommes attachés à constituer une véritable dynamique de développement autour de l'apnée.

Nous avons ainsi trouvé au sein des clubs, des cadres motivés, prêts à se former, et trouver des clubs au sein desquels la discipline historiquement développée, avec lesquels nous avons renoué des liens.

Je citerai ici en exemple, APNEAQUATIR, grâce à qui nous avons notamment pu organiser dernièrement le Championnat régional, le club de Douai, à travers son encadrant apnée, Éric GODRY, ou encore le CPSMA à Arras, grâce à qui le Lac bleu a pu être ouvert à l'apnée.

Merci encore à tous les présidents et cadres, qui ont manifesté leur soutien à nos premiers pas.

Car, ces premiers pas ont été laborieux, il ne faut pas se le cacher.

La région manque aujourd'hui cruellement de cadres formateurs. Plus aucun Instructeur régional n'est en activité, deux MEF1 seulement, ont pu assurer des formations, ou encadrer des sorties.

Dès lors, la formation d'initiateurs, de moniteurs formateurs devient très difficile à assurer.

C'est l'un des challenges les plus importants de la commission.

Par ailleurs, il nous revient d'améliorer encore la communication de la CRA. C'est ce à quoi nous nous sommes attelés, avec la création d'un site Internet dédié, sur lequel les apneistes de la région peuvent tout à la fois, trouver des informations régionales, des ressources pédagogiques, prendre connaissance des actions proposées, ou encore participer à des forums.

Tout ceci reste à parfaire, mais beaucoup a déjà été entrepris.

L'exercice des bilans est souvent l'occasion de rapporter en chiffres forts les résultats de ses actions.

Plutôt que de vous « assommer » de chiffres, nous resterons sur quelques temps forts de l'année écoulée.

La CRA a ainsi pu former des cadres apnée via des « passerelles » pour les encadrants techniques, et finaliser la formation d'une initiatrice, et assurer une formation spécifique à destination des encadrants apnée pour les aider à mieux préparer leur saison d'entraînement en piscine.

La CRA a également organisé des sorties en milieu naturel, au Lac bleu, dont elle avait obtenu l'ouverture à l'apnée avec le soutien du CPSMA, ainsi que des sorties en fosse.

Elle a aussi participé à des animations au sein des clubs, à la journée régionale des jeunes à Dour, ou encore à la fête de l'Eau.

Voici quelques exemples de ce qui a déjà pu être fait.

L'action de la CRA, comme de la commission Nationale Apnée, est également de développer le sport en compétition, voir l'accès au « haut niveau ».

La CRA a donc à nouveau organisé le Championnat régional Apnée à Dunkerque avec le soutien de la CNA et d'APNEAQUATIR.

Précédé d'une formation de juges stagiaires, la compétition s'est révélée d'un excellent niveau.

Elle a notamment permis à Alexis DUVIVIER, de réaliser les minimas d'accès au prochain Championnat de France, et entrouvert les portes d'un retour en équipe de France.

La CRA avait dès l'année 2013, souhaité qu'Alexis représente la région lors du championnat de France d'apnée verticale.

Voilà qui retrace quelque peu les enjeux proposés à la CRA pour les années à venir.

Le challenge est élevé, mais quelques pistes peuvent d'ores et déjà être évoquées.

S'agissant des compétitions, au vu du potentiel de nos athlètes, la constitution d'une équipe régionale pourrait être envisagée.

Mais les préoccupations de la CRA ne vont pas seulement à la compétition, il convient ainsi de poursuivre l'organisation de sorties en tout genre (fosses, milieu naturel, stages mer)...tout en permettant aux uns et aux autres d'accéder aux niveaux d'apnée permettant d'aller vers la profondeur (niveaux 3 et 4).

Tout ceci repose sur la formation de nouveaux cadres, et dans cette attente, de l'intervention de cadres des autres régions, ce que la CRA s'est efforcé d'initier avec le soutien de la CNA, tout en restant au service des clubs, pierres angulaires du développement de l'apnée.

M le Président du COREG

MM les Présidentes et Présidents des clubs de la région,

Il ne nous reste plus désormais qu'à vous remercier de votre confiance, et, personnellement, à vous dire tout le plaisir éprouvé à œuvrer au sein du COREG Nord-Pas-de-Calais, dans une région qui m'est devenu chère, au bénéfice du développement d'une discipline en plein essor.



## Rapport activités saison 2013

### Commission Régionale de Juridique Nord - Pas de Calais

Depuis la dernière assemblée générale, la commission juridique régionale a été saisie à plusieurs reprises.

- ☞ soit par des présidents de club.
- ☞ soit par des adhérents.

La CJR a été saisie pour les sujets suivants :

1. Connaitre si une association pouvait recevoir un don manuel tel que la remise d'une somme d'argent.

*Aux termes de l'article 6 de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association "toute association régulièrement déclarée peut, sans aucune autorisation spéciale (...) recevoir des dons manuels (...)". La reconnaissance d'utilité publique n'est pas une condition pour recevoir des dons manuels, tels que la remise d'une somme d'argent (il n'en est autrement que pour les legs). Sur le plan fiscal, le donateur peut bénéficier d'une réduction d'impôt qu'à la condition que l'association lui délivre un reçu fiscal. Pour pouvoir délivrer un reçu fiscal ouvrant droit à la réduction d'impôt, les associations doivent soit être des fondations ou des associations reconnues d'utilité publique, soit des œuvres ou des organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif,... (cf. Article 200 du code général des impôts modifié par Décret n°2010-421 du 27 avril 2010).*

2. Aide à l'élaboration de statuts pour deux clubs du Nord

3. Vérification de la conformité des statuts d'un club du Pas-de-Calais

4. Pour établir un contrat de sponsoring publicitaire sur le site internet du COREG

*Sponsoring interdit voir le Mécénat. Le mécénat est un acte empreint de philanthropie qui se traduit par un versement d'un don à un organisme pour une action d'intérêt général. A ce titre le mécénat se distingue du parrainage ou « sponsoring » qui se caractérise comme un acte de commerce. Consulter l'article intitulé "le mécénat" page 88 de la revue Subaqua n°230 de Mai-Juin 2010 et n° 242 de MAI /JUIN 2012.*

5. Organisation de festivités (barbecue) qui génère une caisse noire.

*Rien n'interdit à une association d'organiser des festivités... (Pot associatif, 3ème mi-temps, réception buffet, anniversaire, etc.) Néanmoins les dépenses et les recettes devraient figurer dans la comptabilité de l'association ! Il est bien sûr vivement déconseillé de gérer une "caisse noire", et il est rappelé qu'il n'y a pas lieu de rechercher un bénéfice si ce n'est pour l'entretien courant de l'installation...*

*Quant à la vente des boissons je vous renvoie au Subaqua n°248 de Mai-Juin 2013 pages 74-75 où le responsable de la rubrique juridique traite justement du problème des buvettes de nos clubs. Rappel envoyé aux présidents par Roger*

*Article L3334-1 Code de la Santé Publique-*

*Par dérogation aux dispositions des [articles L. 3332-2 et L. 3332-3](#) du Code de la Santé Publique, l'ouverture, par des personnes ou sociétés de nationalité française ou étrangère, de débits de boissons de toute nature à consommer sur place est autorisée dans l'enceinte des expositions ou des foires organisées par l'Etat, les*

collectivités publiques ou les associations reconnues comme établissements d'utilité publique pendant la durée des manifestations.

Chaque ouverture est subordonnée à l'avis conforme du commissaire général de l'exposition ou de la foire ou de toute personne ayant même qualité. L'avis est annexé à la déclaration souscrite à la mairie et à la recette buraliste des contributions indirectes.

Article L3334-2 du Code de la Santé Publique Modifié par [Loi n°2000-1352 du 30 décembre 2000 - art. 18](#)

Les personnes qui, à l'occasion d'une foire, d'une vente ou d'une fête publique, établissent des cafés ou débits de boissons ne sont pas tenues à la déclaration prescrite par [l'article L. 3332-3](#) du Code de la santé publique, mais doivent obtenir l'autorisation de l'autorité municipale.

Les associations qui établissent des cafés ou débits de boissons pour la durée des manifestations publiques qu'elles organisent ne sont pas tenues à la déclaration prescrite par l'article L. 3332-3 mais doivent obtenir l'autorisation de l'autorité municipale dans la limite de cinq autorisations annuelles pour chaque association.

Dans les débits et cafés ouverts dans de telles conditions, il ne peut être vendu ou offert, sous quelque forme que ce soit, que des boissons des deux premiers groupes définis à [l'article L. 3321-1](#). (1<sup>er</sup> groupe : Boissons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat ; 2<sup>o</sup> groupe Boissons fermentées non distillées : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool ).

6. Certificat médical pour les apnéistes. CM spécifique à la pratique de l'apnée ou celui pour la plongée est suffisant.

[Envoi du fichier Pdf relatif à la pratique et organisation de l'apnée.](#)

7. situation conflictuelle dans un club entre un encadrant E3, un DP et le Président. Quelles sont les dispositions envisageables par le Président d'un club envers un Directeur de Plongée qui remet en cause les aptitudes d'un encadrant E3 et contacte d'initiative et sans entretien préalable un médecin fédéral pour connaître l'état physique de l'encadrant ?

Un Directeur de plongée met en doute la capacité d'un E3 à encadrer malgré la délivrance du Certificat Médical établi par un Médecin Fédéral. Le DP a contacté un médecin et pour se justifier auprès du moniteur, le DP reproche le faible nombre de sorties encadrées par ce moniteur de plongée dans l'année qui précède, une absence prolongée et un amaigrissement flagrant"... Inertie du Président.

❖ Après avis du Président de la commission médicale, la commission a conclu que :

La pratique de la plongée est subordonnée à la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité.

En cas de problème d'**inaptitude manifeste**, tout Moniteur, Directeur de plongée, Président peut et doit interdire la pratique et demander un nouveau certificat médical.

Exemple cité par la « médicale » : Un plongeur prenant un médicament a été interdit de plonger pendant une croisière. Ce produit était en effet un anti épileptique mais avait d'autres indications....

Cependant, tout abus à ce niveau pourrait être sanctionnable.

Quant à l'**aptitude « générale »**, c'est le diplôme qui prouve que la personne a été jugée capable d'obtenir le niveau X ou Y.

De toute manière le Directeur de Plongée n'avait pas à contacter le médecin qui de toute façon n'a pas à répondre car lié par le secret professionnel. Le Président aurait pu intervenir en demandant un nouveau certificat médical (bien que celui présenté ait été établi depuis une quinzaine de jours).

Le Comité Directeur national en date de février 2012 a donné cette réponse après avis des commissions médicale, technique, juridique :

Le Président d'un club, d'un Organisme Déconcentré, d'un jury d'examen, l'exploitant d'une SCA ou un directeur de plongée qui, **de manière évidente**, soit constate chez un plongeur ou un encadrant un comportement particulier susceptible à ses yeux d'être générateur d'une conduite à risque pour le plongeur ou sa palanquée, soit considère que ce licencié puisse ne pas être en état physique ou psychique de participer à une activité prévue par le règlement fédéral ou le code du sport, peut s'opposer à cette pratique. Dans ce dernier cas, il doit inviter le licencié à bénéficier d'un examen médical complémentaire réalisé selon les règles de bonnes pratiques médicales prévues par le règlement médical fédéral (consultable sur le site de la Commission Médicale fédérale : <http://medical.ffessm.fr>). Il pourra alors refuser toute pratique à ce licencié tant que cette consultation n'aura pas été effectuée.

8. Réglementation relative à une sortie club pour des mineurs.

autorisation parentale-le nombre de jeunes-la durée-déclaration à la préfecture-assurances.

<http://juridique.ffessm.fr/index.php/faq/81-mineurs-organisation-d-une-sortie-club>

9. M. Roger Renault, président-adjoint de la CJR, a eu en charge la mise en place du collège des filles

10. Si un nageur avec palmes nage en compétition régionale et qu'un problème survient pendant cette compétition, alors qu'il a un défaut de licence (mauvaise licence, licence pas à jour, certificat médical pas à jour ou autres...) qui est responsable ?

"Les compétitions nationales et internationales organisées sur le territoire Français se déroulent sous le patronage de la FFESSM".

Les niveaux de responsabilités sont « définis ».

Avant de participer aux compétitions, les concurrents doivent produire leur licence attestant de leur affiliation à la FFESSM ainsi que la carte d'identité fédérale dûment complétée pour l'année sportive en cours.

Avant le début des compétitions, chaque équipe doit présenter au secrétariat, par l'intermédiaire de son Chef d'équipe, les documents administratifs de chaque concurrent et chef d'équipe.

Dans chaque compétition il y a un secrétariat tenu par une personne désignée qui a la responsabilité de contrôler les documents demandés.....si un des documents est manquant l'accès à la compétition doit être interdit.

Voici pour le responsable lors de la compétition qui prévient illico-presto l'organisateur, et toute personne (président, présidents de club ou son représentant du club de l'athlète, entraîneur). Quel que soit le niveau de compétition le contrôle des documents (licence, certificat médical, carte d'identité) est obligatoire

Si un problème ou litige survient il est possible de porter l'affaire auprès des instances fédérales locales.

☞ Réurrence de certaines questions dans les catégories : « **Adhésion-licence et certificat médical** »

11. Adhésion : mon club impose avec l'adhésion, la licence qui est non dissociable sur la fiche d'inscription. Est-ce légal ?

La cotisation et la licence doivent être dissociées car un même membre peut être adhérent de plusieurs associations mais il ne peut avoir qu'une seule licence. La question ne se pose pas en terme de légalité mais d'une erreur de compréhension du club. Si on ne peut contraindre un club à ne pas dissocier son adhésion de la licence, on peut lui expliquer tout le bénéfice qu'il retirera de faire le contraire. (Voir l'article dans SUBAQUA n° 236 "être un adhérent").

**Licence** : Votre licence vous donne accès à l'ensemble des formations :

Passages de brevets & activités de la FFESSM.

Elle permet de participer aux formations proposées dans les clubs, par les diverses commissions d'activités et par les organes déconcentrés de la Fédération (plongée bouteille, plongée libre, les activités culturelles comme la photo et vidéo, la biologie, la plongée souterraine, l'archéologie, les activités sportives comme la nage avec palmes, le hockey, l'apnée, la pêche sous-marine, le tir sur cible, l'orientation, la nage en eau vive)

**Certificat Médical** : Le code du sport impose la délivrance préalable d'un certificat médical uniquement dans trois cas :

☞ Pour participer à des compétitions,

☞ Pour la délivrance d'une licence compétitive

☞ Pour la délivrance d'une **première licence sportive (non compétitive)**.

**Pour le renouvellement d'une licence sportive non compétitive, la fourniture d'un certificat médical n'est pas obligatoire.**

A ce jour, rien ne semble donc s'opposer à la délivrance d'une licence FFESSM adulte à quelqu'un qui ne produit pas un certificat médical, sous réserve :

➤ **qu'il ne pratique pas d'activité dans l'eau**

➤ **ni de compétition**

➤ **et qu'il s'agisse d'un renouvellement.**

Le règlement médical fédéral stipule que tout médecin quelle que soit sa spécialité ou compétence peut être signataire du certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités subaquatiques, dès lors qu'il s'agit ni de passer un niveau, ni de compétition, ni de reprise après accident, ni de jeunes de 8 à 14 ans, ni de personne en situation de handicap, ou de personnes ayant une contre-indication relative ou temporaire à évaluer.

Le certificat médical est OBLIGATOIRE pour PRATIQUER la plongée subaquatique dans quelque milieu que ce soit, d'autant plus pour enseigner

## 12. Un club est-il libre d'adopter la politique tarifaire qu'il veut ?

Licencié dans un club, je souhaitais m'inscrire également dans un second, mais bien que je sois titulaire d'une licence ce club me demande une adhésion aussi chère que celui qui prend une adhésion + licence. Je ne comprends pas ! Je trouve que c'est de la discrimination pure ! Qu'en pensez-vous ?

Les droits des membres sont fixés par les statuts.

Dans le silence de ceux-ci, tous les membres disposent des mêmes droits. Ceci étant, il est possible de définir différentes catégories de membres.

Dans ce cas :

- il ne doit y avoir aucune discrimination entre les membres d'une même catégorie.

- les statuts peuvent prévoir des conditions d'admission différentes, accorder un pouvoir délibératif ou consultatif aux membres selon leur catégorie d'appartenance. Donc on peut conclure que cette disposition ne remet pas en cause le fait que l'association est ouverte à tous. Relire les statuts et le RI de votre club qui doit prévoir plusieurs catégories de membres.

13. Pour terminer ce rapport, je rappelle que la commission juridique a participé à la fête de l'eau qui s'est déroulée à Watissart le dimanche 6 octobre, en proposant un questionnaire à choix multiples (il s'agissait de questions simples pour amener la discussion), seules 34 personnes ont testé leurs connaissances. Il est vrai que ma table était coincée entre le stand de la commission « Tir sur Cible » et celles qui furent, reconnaissons-le, les Stars de la journée, je parle bien entendu du collège des filles.

Je vous remercie pour l'attention que vous avez bien voulu accorder à mon exposé.





## Rapport des activités saison 2013

### Commission Régionale de Audiovisuelle Nord - Pas de Calais

*Présenté par Sébastien COTTE (Président Adjoint)*

#### Les projections mensuelles :

Entre 20 et 30 personnes, pratiquants ou amateurs d'images, photographes, vidéastes, biologistes, se retrouvent et discutent autour de leurs images dans la salle Chesnoy de la maison du sport de Villeneuve d'Ascq.

Les : Lun 14/01, Mar 12/02, Mer 13/03, Jeu 11/04, Jeu 13/05, Mer 11/06 (au Fresnoy), Lundi 23/09, Mar 15/10, Mer 13/11, Jeu 12/12.

#### Entraînements photo piscine :

À la piscine de Mons, une séance de prise de vues, suivie quelques jours plus tard par une analyse des images effectuées. Entre 4 et 12 participants.

Les : 5/11 ; 3/12

#### Championnat de France piscine

Dimanche 20 Janvier. Le championnat est décentralisé pour la première fois cette année ; chaque région organise un passage. Les régions Nord et Ile de France se sont regroupées à Villeneuve d'Ascq. 5 équipes ont participé.

#### La liste de diffusion CRAVNORD

Permet de tenir au courant les personnes intéressées par les activités de la CRAV.

#### Stage photo formation niveau 1

- 16 au 23 Février Stage de formation niveau 1 et 2 Safaga
- 15 Juin stage plongée à la Fossette (Béthune)
- 28 et 29 Septembre Stage de formation photo niveau 1 Zélande.

#### Les actions ponctuelles :

- 2 Février journée de stage diaporama
- 1 au 3 Mars Participation de Luc PENIN au stage pédagogique national CNAV (Macon).
- 16 et 17 Mars Participation à l'assemblée régionale.
- 27 Mars et 3 Avril soirées photo à la piscine de Wattignies.
- 5 au 7 Avril Assemblée générale nationale à Chartres
- 8 Juin journée stage GoPro
- 23 Juin reportage photo du stage formation handiplongée
- 30 Juin participation à la journée plongée enfants à Dour, animation photo

4 au 8 Septembre Participation de Sébastien COTTE et Yves DE WAMBRECHIES au championnat de France mer (St Raphaël)

- 21 et 22 Septembre Rencontre photo sous le lac Bleu

- 6 Octobre Participation à la fête régionale à la carrière de Wattissart

- 17 Octobre cours sur flash, piscine de Mons

- 18 Novembre Animation au club de Douai

- 8 au 11 Novembre Participation de Luc PENIN au séminaire national CNAV (Auray).

- 30 Novembre journée de stage d'initiation au traitement d'image 13 stagiaires.

- 6 Décembre Participation à la soirée bio à Ronchin

Merci de votre attention



## Rapport saison sportive 2013

### Commission Régionale de Hockey Subaquatique Nord - Pas de Calais

Présenté par Dounia LAHLOU (présidente)

**Introduction** : une saison particulière car c'était une saison qui a été rythmée par la préparation des championnats du monde de hockey subaquatique qui ont eu lieu en Hongrie lors de la dernière semaine du mois d'août. Ces jeux ont rythmé la vie de certains clubs, mais ils ont également rythmé la vie des joueurs et de leurs supporters, notamment grâce à une retransmission en direct sur internet. Je ne vous dévoile pas tout de suite les résultats.

Mais aussi une saison particulière car un nouveau club s'est lancé dans la discipline.

#### 1. Nos résultats sportifs

##### 1.1. Les résultats régionaux

La région compte 3 clubs, qui comptent eux-mêmes 6 équipes. Une petite région par le nombre mais une grande région par son talent et son investissement dans les institutions nationales.

Classement :

Sans surprise, le LUC 1 s'est imposé (D1), suivi du LUC 2 (D2), puis de Hautmont (D4), puis Berck, puis l'équipe féminine Lille-Berck et enfin les jeunes.

##### 1.2. Les résultats nationaux

Au niveau national, une année là encore pleine de surprises, de bonnes et moins bonnes surprises :

- Le LUC 1 se maintient en 5<sup>ème</sup> position de la D1 avec une compétition qui se resserre et de plus en plus de challenger
- Le LUC 2 fini, en 8<sup>ème</sup> position de la D2, et assure ainsi son maintien, sûrement l'air berckois qui leur a porté chance
- L'équipe féminine Lille-Berck fini a une décevante 3<sup>ème</sup> place du deuxième groupe de la D1. Malgré un début de championnat quasi sans faute, elles ont craqué au mauvais moment. Une petite remise en cause, et elles iront décrocher leur place en groupe 1 les 23 et 24 mars à La Rochelle
- Le club de Hautmont qui malheureusement ne s'est pas rendu au championnat de D4

##### 1.3. Les résultats internationaux

Et c'est là que je mets fin au suspens insoutenable que je vous ai glissé en introduction, la France est CHAMPIONNE DU MONDE ! Et un pur produit Nordiste (d'appellation d'origine contrôlée) était dans l'équipe, je vous présente Christophe Ochin.

Je tiens à excuser son absence aujourd'hui.

Mais il n'a pas été seul :

- Corentin Beunet
- Catherine Mierral

Et 3 déceptions, mais qui inaugurent, je l'espère plus de sélection dans l'avenir :

- Rémi Deram
- Dounia Lahlou
- Lucile Allano

## **2. Formation des cadres**

2 arbitres nationaux

1 arbitre régional

3 RIFA HS

## **3. Initiation et développement**

Une manche de D2 à Berck – Merci au COREG pour son soutien et à la Palme Berckoise pour l'organisation et l'investissement des bénévoles

Initiation dans des clubs (Herlies, Wattrelos, Liévin, Avion, etc.)

Une am d'échange avec le water polo et la natation synchronisée

## **4. Perspectives 2014**

Initier, on est là pour ça, n'hésitez pas à nous retrouver, à venir nous poser des questions.

Jouer, former, s'amuser et développer notre discipline.



## Rapport activités saison 2013

### Commission Régionale Plongée Souterraine Nord - Pas de Calais

#### Assemblée Générale WIMILLE 23 février 2014

Présenté par Julien BAVANT( Suppléant)

Lors de la mise en place de la commission, en avril 2011 nous avons fait l'état des lieux Il y avait en région 1 initiateur (FPS1) et 2 Plongeurs Souterrains Autonomes (PS2). Nous avons alors décidé de mettre un plan de développement sur 3 années. La première saison 2011/2012 a été consacrée à des présentations en piscine dans les différents clubs de la région qui en faisait la demande en mettant l'accent sur

- La Sensibilisation aux dangers de la plongée sous plafond (*spéléo, épave, sous glace, bâtiments immergés...*) :
- Présentation des règles de sécurité (*théoriques et mise en pratique en bassin*)
- Information sur les possibilités de formations.

Des encadrants ont pu se former : Validation d'un FPS2 (Formateur Plongée souterraine N2),

1 FPS1 (Formateur Plongée souterraine N1),

Ainsi que des plongeurs 1 guide (PS3), 1 autonome (PS2) et 6 plongeurs (PS1) -

La formation de plongeurs souterrains se déroule sous forme de stage d'initiation sur 2 jours

3 stages (Mars, Juin, Septembre) qui accueillent 20 stagiaires

La formation de plongeurs souterrains autonomes quand a elle s'effectue au cours de stage de perfectionnement de 4 jours en octobre 5 stagiaires avaient ainsi pu devenir autonomes

Les actions menées au cours de l'année 2013 ont elles aussi été axées sur la

-Promotion auprès des clubs de la région :

-2 stages de Formation de plongeurs souterrains (initiation) ont été mis en place malheureusement, 1 stage annulé pour raisons météorologiques.

Un stage de plongeurs souterrains autonomes a également eu lieu

L'encadrement s'étoffe avec la validation d'un nouveau FPS1

La région compte maintenant 1 FPS2 et 2 FPS1, ce qui lui permet d'être autonome dans l'organisation et l'encadrement des stages de formation autonome

5 PS1 supplémentaires ont également été validés.

Les perspectives pour 2014 :

Toujours la Promotion dans les clubs de la région : Nous sommes à votre disposition, n'hésitez pas à nous solliciter.

-Une formation de plongeurs souterrains (initiation) et de plongeurs souterrains autonomes (*stage perfectionnement sur 4 jours*) 4 stages sont prévus

- la commission participera au rassemblement de plongeurs spéléo prévu en mai sur 4 jours.

- Nous envisageons également une formation de plongées complexes (*recycleurs, scooteurs, multi-gaz...*)

Pour terminer cet exposé nous souhaitons vous présenter un petit film qui a été réalisé par l'un des stagiaires au gouffre de Dioux



## Rapport saison sportive 2013

### Commission Régionale d'Archéologie sous-marine Nord - Pas de Calais

*Présenté par Olivier HALLYNCK*

Dominique a pris la présidence lors de la dernière assemblée Générale, il ne savait pas mais se doutait bien que cela n'allait pas être une chose simple.

Nous nous sommes rendu compte et nous sommes confirmé que beaucoup de chose sont à engager, y compris de travailler dans l'eau du fait que l'archéologie est dans le registre de deux ministères soit la culture et le travail. Des questions restent d'ailleurs sans réponse à ce jour au sujet des dérogations avec les plongeurs de la fédé et le ministère du travail. Nous verrons les avancées lors de l'AG nationale à AVIGNON.

Le ministère des sports est réservé à notre fédération.

Il va falloir donc jongler avec ces trois structures.

Comme la saison passée, Bertrand et moi sommes allé à la « Fête de l'eau ». Un public est friand de ces plongées particulières. La plongée exploration est une chose mais de voir les supports métalliques tannés par le temps et posé au fond pour attirer notre attention pour apprécier la faune et la flore, il n'y a qu'un pas pour se dire « mais que se cache derrière ce vestige du temps passé ? »

L'investissement cette saison s'est situé au niveau des moyens techniques, le bateau est enfin arrivé, par la mer et en provenance de CARENTAN, le 12 septembre dernier à Gravelines, on aurait bien voulu faire un peu d'exploration avec ce bel outil mais la météo et les disponibilités n'ont pas été d'accord.

Le bateau s'appelle TETHYS, c'est une vedette en aluminium de 7,20 m, armé en hauturier, capable d'emmener douze plongeurs dans les six miles et huit plongeurs au-delà. Une convention avec le Club Plongée de l'Aa est en cours de rédaction pour son utilisation d'un commun accord avec la commission.

Cet hiver, nous avons travaillé sur la demande d'exploration au DRASM, en effet nous avons un outil qui nous permet de retrouver les masses métalliques au fond mais une autorisation est nécessaire et indispensable pour son utilisation. C'est un dossier lourd de conception, avec quoi, pour quoi faire, avec qui, classé ou pas classé donc peut faire ou ne peut pas faire. Ensuite plonger où, pour quelle raison, quelle recherche administrative a été réalisée, quelle zone, grange, petite, trop grande, bref quelque aller retour par mail et un dossier qui se finalise avec le temps. Un premier jus était présenté pour commencer la première campagne début mars. Quelques corrections doivent être prises en compte pour cibler plus particulièrement notre travail. Il est plus que probable que la campagne débutera à la mi mars.

La demande est actualisée pour travailler « uniquement » en prospection et sur une période de un mois maximum par an. Vous pensez bien qu'il ne faut pas se rater.

Il est convenu que nous ne faisons que chercher pour trouver (si on trouve). Pour le côté « dans l'eau », on suit l'école fédérale. Ce qui n'empêche pas que l'on avance pour définir ce qu'il y a au fond.

Par le biais du hasard et des relations avec le GRIEME, il se trouve que nous avons les mêmes outils. Le leur ne semble plus fonct ionner et le copinage s'est instauré, on vérifie leur matériel, on discute technique et un échange se crée pour utiliser le matériel pour la maîtrise au sein des deux structures. Les notices de fonctionnement, les essais, le fer à souder, les contacts avec le constructeur ont occupés et accompagnés nos soirées.

Le GRIEME va donc être des nôtres pour nos futures recherches d'épaves en mer du Nord.

Le comité régional Nord/Pas de Calais nous a octroyé un budget de 350 € cette saison, il nous reste encore à bien le ventiler, cette ventilation n'a pas été affiché du fait que nous avons également demandé un budget au ministère de la culture (300€). L'ensemble sera valorisé pour faire des choix au niveau des dépenses de carburant, d'achat de matériel ou d'entretien, des déplacements ainsi que la formation spécifique.

Nous comptons vous présenter le résultat de cette prospection lors de notre prochaine assemblée générale.

Notre assemblée générale de ce matin a été orientée sur plusieurs thèmes soit :

- Présentation des actions en cours (dossier DRASSM) et matériel utilisé. - Etoffement du bureau - Les choix de fonctionnement de l'équipe - Le droit d'entrée à la commission (20 € soit 10 € pour l'enregistrement sur la base de donnée CPLA des plongeurs « archéo » et 10 € de provision pour la commission) - Les conventions en cours et à venir - Cout de la plongée « archéo » en fonction de la distance du site et du temps passé sur l'eau. - Une liste de plongeurs confirmés (minimum niveau 3 avec expérience de 20 plongées en mer du Nord), un choix sera fait en fonction des motivations de chacun pour l'investissement personnel de recherche documentaire sur les épaves contemporaines et autres.

A bientôt pour la suite ..... Dominique DUVET





## Rapport d'activités de la saison 2013

### Commission Régionale Pêche sous-marine Nord - Pas de Calais

*Présenté par Fabien RENAU (président)*

La commission a organisé plusieurs stages de d'initiation, formation et perfectionnement en Manche avec une mise en évidence du respect de l'environnement et de la valorisation des prises. Ces stages se déroulent en deux temps une partie théorique et une partie pratique et technique.

#### **Les stages de formation en 2013**

Formation et de perfectionnement à la pêche sous-marine dans le Cotentin au programme cours de théorie sur les biotopes de la Manche du 18 au 20 mai 2013 a accueilli une vingtaine de personnes

Stage à Crozon du 7 au 9 juin 2013

Stage à Gatteville le Phare (Cotentin) du 13 au 15 septembre 2013

#### **Les formations 2014**

Formation à dans les clubs de Harnes, Calais , Boulogne

Dédié aux adhérents

- PSM 1
- PSM 2
- PSM 3

L'acquisition de ces Niveaux confirme vos connaissances et compétences en pêche sous-marine au niveau Fédéral. Le PSM 3 donne accès au passage de l'IEC (Initiateur Club), il est aussi obligatoire pour obtenir une bague pour le Thon Rouge.

Les Niveaux PSM pourraient dans l'avenir être obligatoires dans certains cas

Chaque niveau fait l'objet d'un référentiel (ce qu'on doit savoir) et les cours sont disponibles sur demande (club).

Pour obtenir le PSM3 il n'est pas nécessaire de passer les PSM1 et PSM2.

#### **Formation de cadre**

A Harnes

- 6 Futurs cadres sont en cours de formation pour 2014
- IEC (Initiateur Club)
- MEF1 (Moniteur Fédéral N1)

**RIFA PSM** – Réaction et intervention face à un accident de pêche sous-marine

Deux Formations sont en cours l'une à Calais et l'autre à Harnes

### ***Les stages régionaux***

- Le Stage aux Aresquiers pour le WE de la pentecôte les 7/8 et 9 juin 2014
- Le stage du Cotentin Les 20-21-22 Juin 2014 aura lieu à Barfleur
- Un stage est prévu les 18/19/20 septembre à St Malo
- Participation de la commission Régionale au stage national

### ***Plan de communication :***

- Facebook
- Forum [www.chasse-sous-marine.com](http://www.chasse-sous-marine.com)
- Affiches dans les clubs
- Et le site du comité

Merci de votre attention